

LE POINT SUR...

PRIVATISATION DES ACTIVITES DE LA FRANÇAISE DES JEUX ET PRESERVATION DE L'EQUILIBRE DES FILIERES

Jean-Michel COSTES
Vincent EROUKMANOFF

Un nouvel environnement réglementaire

Le paysage réglementaire des jeux d'argent en France a sensiblement évolué ces dernières années. Avant 2010, le secteur des jeux d'argent s'organisait autour de 3 grands pôles : la Française des jeux (FDJ), le Pari mutuel urbain (PMU) et les casinos, chacun ayant un périmètre d'activité bien défini :

- Monopole des jeux de loterie et de paris sportifs en point de vente pour la FDJ ;
- Monopole des paris hippiques en point de vente pour le PMU ;
- Monopole des machines à sous et autres jeux de table terrestres pour les casinos.

L'autorisation de jouer légalement en ligne depuis juin 2010 a permis aux différents opérateurs de développer et d'étoffer une offre de jeu en ligne tout en veillant à préserver l'équilibre des filières. Cet objectif de préservation se traduit notamment par une ouverture à une concurrence maîtrisée et par une redistribution d'une partie des prélèvements obligatoires issus des jeux en ligne vers les communes hébergeant un casino ainsi qu'à la filière hippique.

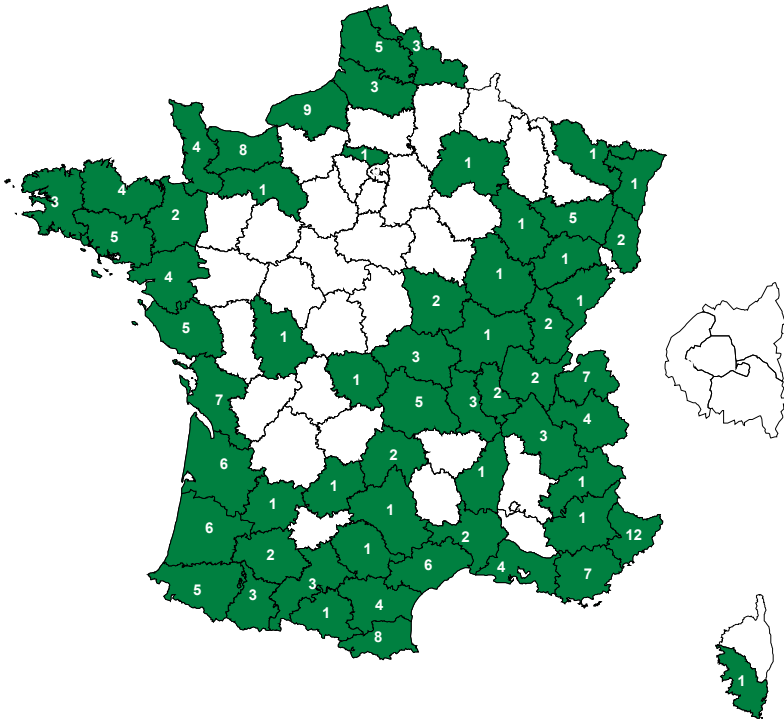
La privatisation prochaine de la Française des jeux provoque des inquiétudes exprimées par les autres secteurs des jeux d'argent qui craignent que cette opération puisse redéfinir pour partie le périmètre d'activité des différents opérateurs présents et possiblement impacter l'équilibre des filières qui prévalait jusqu'alors, les casinotiers redoutant notamment le développement d'une offre de jeu de loterie sur borne se rapprochant du modèle de fonctionnement des machines à sous et le Pari Mutuel Urbain craignant un fort développement de paris sportifs prenant le pas sur les événements hippiques.

A partir des données collectées en routine par l'Observatoire des jeux (ODJ) à l'échelle des départements, cette note se propose d'explorer et de tester l'existence d'un lien existant entre l'offre des casinotiers et celle proposée en point de vente par les deux monopoles historiques que sont la FDJ et le PMU. La disponibilité d'une offre de jeu de casino au sein d'un département a-t-elle une incidence sur les autres activités terrestres proposées par ailleurs ? Va-t-elle de pair avec une participation accrue aux jeux de loterie et de paris hippiques et sportifs ? La participation à des jeux de casino vient-elle s'ajouter aux autres activités de jeu ou au contraire se fait elle au détriment des activités commerciales des deux opérateurs historiques, signalant indirectement l'existence d'un comportement de report des joueurs qui adapteraient leur pratique en fonction du niveau d'offre locale ?

L'intensité de l'engagement dans les jeux d'argent est ici synthétisée, à l'échelle du département, par le montant de la dépense nette (montant des mises déduit des gains) par activité. Cinq familles de jeux sont ainsi étudiées : les paris sportifs, les paris hippiques et les jeux de loterie subdivisés en trois catégories : les jeux de tirage, les jeux de grattage, les jeux « Express ». Les dépenses couvrent l'année 2017 et sont ramenées à la population majeure.

Le marché des jeux d'argent terrestre en France en 2017 : quelques chiffres

Carte 1 : Nombre de casinos implantés par département



les paris hippiques captent 8,3 milliards d'euros de mises répartie sur près de 13 350 points de vente pour un produit brut des jeux s'élevant à 2,2 milliards d'euros.

Une dépense de jeu terrestre moindre en point de vente FDJ et PMU dans les départements dotés de casino...

La comparaison des niveaux de dépense par activité commercialisée chez un détaillant FDJ ou PMU entre les 35 départements n'ayant aucun établissement de jeu de casino versus les 60 autres territoires disposant d'au moins un établissement fait apparaître une dépense moindre pour ces derniers: 143,2¹ euros vs 117,8 euros de dépense nette en 2017 sur l'offre de jeu terrestre par habitant majeur (-17,7 %).

Dans le détail, l'écart le plus important entre les deux groupes concerne la catégorie des jeux de loterie « Express » type « Amigo » : la dépense moyenne par habitant majeur y est deux fois plus importante dans les départements dépourvus de casino (13,72 euros vs 6,65 euros). Les jeux de grattage obéissent à la même logique avec toutefois un écart moindre (52,02 euros vs 46,23 euros). Seuls les jeux de tirage contrarient cette tendance : 21,03 euros vs 23,59 euros parmi les 65 départements dotés d'au moins un casino.

Pour les jeux à expertise, soit les paris hippiques et les paris sportifs, les écarts dans le niveau de la dépense sont également importants avec toujours une participation plus forte dans les 35 départements ou sont absents les casinotiers (respectivement 42,00 euros vs 31,11 euros ; 14,40 euros vs 10,23 euros).

Tableau 1 : Comparaison de la dépense nette moyenne terrestre selon la présence/absence d'établissement de casino au sein d'un département

	Aucun casino	Au moins un casino	Ecart
Dépense hors machines à sous	143,18 €	117,81 €	-17,7%
Dépense en jeu de loterie en point de vente FDJ, dont :	86,78 €	76,48 €	-11,9%
Jeux Express	13,72 €	6,65 €	-51,5%
Jeux de grattage	52,02 €	46,23 €	-11,1%
Jeux de tirage	21,03 €	23,59 €	12,2%
Dépense en pari sportif en point de vente FDJ	14,40 €	10,23 €	-29,0%
Dépense en pari hippique en point de vente PMU	42,00 €	31,11 €	-25,9%

Périmètre : Offre de jeu terrestre uniquement, soit les points de vente FDJ et PMU.

¹ Ce total comprend l'ensemble des jeux de loterie commercialisés en point de vente FDJ, les paris hippiques en point de vente PMU et les paris sportifs en point de vente FDJ.

...Que n'explique pas le maillage commercial des opérateurs

L'explication de ces différences de niveau de participation pourrait être à chercher dans le niveau de densité de point de vente disponible pour un bassin de population donnée, traduisant la stratégie commerciale de la FDJ et du PMU. Le maillage de chacun des deux opérateurs historiques, résumé par le nombre de détaillants pour 100 000 habitants majeurs, ne fait pas apparaître une moindre disponibilité en cas de présence d'un casinotier, bien au contraire. Pour les jeux de loterie, à l'exception de la gamme des jeux « Express », on recense davantage de lieu de jeu disponible ² dans les départements dotés d'une offre de jeu de casino. De même, les points de vente équipés d'une borne prenant en charge un pari sportif sont aussi plus nombreux parmi les 60 départements. Un découpage des 95 départements en plusieurs groupes, selon l'absence ou la présence d'un casino et le nombre de ces derniers montre que plus un territoire héberge un nombre important de casinos, plus tendanciellement le nombre de lieux FDJ et PMU de jeu est important.

Tableau 2 : Comparaison du maillage commercial (point de vente FDJ et PMU) par grandes activités de jeu selon la présence/absence d'établissements de casino

	Total PDV loterie	Tirage	Grattage	Paris sportifs	Jeux Express	Total PDV FDJ	Paris hippiques
Aucun casino	54,9	45,8	53,7	49,7	26,9	55,0	25,0
1 casino	59,1	45,9	56,3	52,0	18,9	59,2	27,3
2 casinos	59,4	45,3	56,6	52,8	18,8	59,8	23,6
3 casinos	59,5	48,3	58,7	52,6	21,8	59,8	23,7
Plus de 3 casinos	63,5	51,1	61,8	56,4	21,5	63,7	23,7
Aucun casino	54,9	45,8	53,7	49,7	26,9	55,0	25,0
Au moins 1 casino	61,2	48,6	59,3	54,2	20,6	61,4	25,7

Unité : Nombre de points de vente exprimés en 100 000 pour habitants majeurs.

Un système de vases communicants ?

La moindre participation aux activités proposées par la FDJ et le PMU en point de vente en cas de présence d'une offre de jeu de casino semble indiquer l'existence d'un phénomène de report ou les joueurs adapteraient leur comportement ludique en fonction de l'environnement de jeu proposé. A défaut de profiter d'un établissement de casino à proximité, certains joueurs déplaceraient une partie de leur pratique vers des jeux commercialisés par les deux opérateurs historiques, certaines gammes de jeux partageant par ailleurs des caractéristiques proches des machines à sous ³.

Ces premiers éléments de réponse imposent cependant une certaine prudence dans l'interprétation des résultats et demanderaient à être approfondis et confirmés via l'emploi de données infra-départementales pour mieux qualifier cette pratique transversale. Sur les 60 départements disposant d'une offre de jeu de casino, seuls 21 ne recensent qu'un établissement ⁴. De fait, il n'est pas certain que la présence d'un ou de quelques établissements ait un rayonnement suffisant pour influencer sur le comportement des joueurs et capter une partie de leur activité. Même lorsqu'un département rassemble plusieurs casinos, ces derniers ne sont pas généralement répartis de façon uniforme et restent concentrés dans une zone géographique restreinte, limitant d'autant plus leur accessibilité et demandant pour une partie de la population de parcourir une distance plus ou moins importante pour s'y rendre.

Une autre limite importante des résultats présentés ici est le constat que nous pouvons faire à partir des enquêtes populationnelles de l'existence d'une pratique extraterritoriale des jeux de casino en France qui impacte nécessairement le comparatif des dépenses entre les territoires disposant d'un casino et ceux qui en sont dépourvus. Plus d'un joueur ayant joué à un jeu de casino sur quatre (27,8 % ⁵) réside dans un département sans offre de jeu de casino. Ces joueurs, dont la dépense est géo localisée en dehors de leur département de résidence, ont pour la quasi-totalité une fréquence très épisodique qui se résume sur l'année à quelques épisodes de jeu : 88,3 % ont joué au plus 3 fois au cours des douze derniers mois. Pour autant la très grande majorité de ces joueurs ont joué en

² Les points de vente FDJ ne disposent pas tous de l'ensemble des équipements nécessaires pour pouvoir jouer sur l'ensemble de la gamme proposées par la FDJ. Les jeux « Express » requiert par exemple un moniteur vidéo dédié à cette activité quand les paris sportifs nécessitent la présence d'une borne pour l'enregistrement d'une prise de jeu.

³ C'est notamment vrai pour la catégorie des jeux « Express » type Amigo qui se déroule sur un moniteur vidéo avec une fréquence de répétition des mises élevées.

⁴ Dans le détail : 9 départements recensent 2 casinos, 8 départements recensent 3 casinos, 6 départements recensent 4 casinos et 16 départements recensent au moins 5 établissements.

⁵ Source : Enquête nationale sur les jeux d'argent et de hasard (ENJEU) ODJ / Inpes 2014

parallèle à au moins une autre activité, de manière beaucoup plus régulière, ou le problème d'accessibilité à l'offre ne se pose pas ou peu (jeux de loterie, paris sportifs, paris hippiques) permettant une bien meilleure correspondance géographique entre le lieu de résidence et les dépenses de jeu enregistrées.

Par ailleurs, les études épidémiologiques menées tendent à démontrer que les jeux d'argent, selon leur nature et leur forme, ne touchent pas de façon égale l'ensemble de la population. Les différences observées ne peuvent donc pas uniquement s'expliquer en considérant seulement un environnement local de jeu. De fait, si les joueurs se rencontrent dans tous les milieux sociaux et qu'hommes et femmes sont concernés, ils partagent cependant quelques marqueurs sociodémographiques qui diffèrent selon que l'on soit joueur de loterie ou amateur de paris hippiques.

Ainsi la dépense en paris sportifs au sein des départements ayant un ou plusieurs casinos est 25 % inférieure à la dépense enregistrée au sein des départements n'ayant aucun casino (42,00 € vs 31,11 €, tableau 1). Cette différence importante peut s'expliquer davantage par une réalité sociologique qui prévaut dans chacun des deux groupes que par la présence ou l'absence de casino. De fait, la pratique des paris sportifs est surtout l'apanage d'une population jeune, à l'aise avec l'outil numérique (plus de la moitié des prises de jeu ont été réalisées en ayant recours au support Internet), diplômée de l'enseignement supérieur et résidant en territoire urbain. Cette sous-population se retrouve majoritairement au sein des territoires ne proposant aucune offre de jeu de casino : les moins de 40 ans représentent 35,2 % de la population majeure (vs 32,7 %) ; 31,8 % ont un niveau d'étude supérieur au baccalauréat (vs 27,1 %) ; 12,0 % ont un statut de cadre (vs 7,8 %) ; 85,6 % résident en zone urbaine (vs 81,2 %).

Les jeux de loterie sont à la fois l'activité de jeu la plus couramment pratiquée et celle qui se rapproche le plus de l'offre de jeu proposée par les casinotiers ⁶, notamment pour les jeux de grattage et les jeux de la gamme « Express » qui sont des jeux de hasard pur, sans possibilité de développer une quelconque expertise et surtout dont la fréquence de réitération des mises est élevée et laissée à l'initiative du joueur. Ainsi, pour les jeux « Express », la dépense est deux fois moindre en présence d'au moins un casino à proximité (6,65 € vs 13,72 €). Outre la ressemblance avec le fonctionnement des machines à sous, cet écart, qui est le plus important constaté sur l'ensemble des jeux étudiés, s'explique aussi par le niveau de maillage disponible : 20,6 points de vente disponibles pour 100 000 habitants majeurs parmi les 60 départements dotés de casino contre 26,9 points de vente disponibles pour 100 000 habitants majeurs pour le second groupe. Les jeux de grattage reprennent la même logique mais avec un écart moindre : 46,23 € contre 52,02 € dans les territoires non dotés de casino. Les jeux de tirage, qui évoluent en sens inverse des autres jeux de loterie avec une dépense moindre en présence d'une offre de jeu de casino, obéissent à un modèle économique différent avec une fréquence de jeu fixe et très inférieure à celle des jeux de grattage et de jeux Express ⁷.

Ce premier comparatif de la participation aux différents jeux d'argent dissociant les départements avec casinos des départements sans casinos semble attester de l'existence d'un phénomène de report complexe, ou les joueurs développent et adaptent leur consommation de jeu selon l'environnement ludique local proposé. Ce phénomène de vases communicants est plus important avec les jeux de loterie, ce qui fait sens dans la mesure où ces derniers partagent plusieurs caractéristiques communes avec les jeux de machines à sous.

Ce report est cependant partiel dans la mesure où les joueurs ne délaissent pas totalement les autres formes de jeux quand ils ont à disposition une offre de jeu de casino. Ce comportement conduit de fait à une forte hausse des dépenses totales (+ 28,0 %) : 183,2 euros vs 143,2 euros par habitant majeur pour les départements non dotés de casino.



⁶ Celle-ci se résume essentiellement à l'offre de jeu en machines à sous, lesquelles réalisent près de 87 % de l'activité.

⁷ L'activité des jeux de tirage repose essentiellement sur les jeux du « Loto/Super Loto » et sur « L'Euro million - My Million » qui concentrent 83 % des mises en 2017. Respectivement, le nombre de tirage annuelle en 2017 s'élève à 156 pour le Loto (soit 3 tirages par semaine) et 104 (soit 2 tirages par semaine) pour l'Euro million.